

# Challenge du Sud

## CHALLENGE AMICAL « VETERANS » DU SUD : SAISON 2021/2022

- **La participation est réservée aux joueurs et joueuses affiliés à l'AF FRBTT ayant atteint 39 ans (à titre de propagande) accomplis à la date de l'épreuve.**
- La compétition débutera à 09h00 précises, tous les participants devront être présents sur place dès 08h30. Si retard, prière de prévenir de suite l'organisateur qui prendra la décision de maintenir ou non l'inscription. Le tirage au sort des équipes aura lieu, sur place la veille de l'épreuve, en présence de témoins éventuels, dès 19h30.
- Les équipes sont composées de deux joueurs (ou de deux joueuses ou d'un joueur et d'une joueuse). Pour les dames, le classement « messieurs » est pris en compte.
- Composition des équipes : un joueur dit « fort » avec un joueur dit « faible » (1 haut et 1 bas classements). A classement égal entre deux ou plusieurs joueurs le plus jeune est considéré comme le joueur dit « fort ».
- Les joueurs et joueuses ne pourront pas être associés plusieurs fois au même partenaire au cours des cinq épreuves. De même, un joueur ou une joueuse dit « fort » ne pourra pas être associé plusieurs fois à un « NC » au cours des cinq épreuves.
- Les équipes seront d'abord réparties en poules puis sur base du classement de ces poules, d'autres rencontres seront programmées, **poule des 1<sup>er</sup>, poule des 2<sup>ème</sup>, poule des 3<sup>ème</sup> et poule des 4<sup>ème</sup>** pour tous afin de pouvoir « classer » toutes les équipes.
- Les matches se disputent en 2 sets gagnants de 11 points par « handicap » selon la grille officielle 2021/2022 placé en début de set (*l'application du « point » de la mort sera décidée en début de chaque compétition en fonction des équipes inscrites*). Si égalité après les deux simples, un double sera disputé en 2 sets gagnants, même système concernant « l'handicap » et point de la mort (set gagné à 11 points).
- **En cas d'ex aequo entre plusieurs équipes, la règle fédérale sera appliquée. On tient compte, d'abord, des victoires entre les équipes classées ex aequo, puis, de la différence des matches dans les rencontres les ayant opposés, puis de la différence de sets. Enfin la différence de points (s/base des matches de simples uniquement).**
- Compétition : sur 4 **tables** ou plus et un maximum de **32** inscriptions seront acceptées.
- Inscriptions : uniquement auprès du responsable du club organisateur, au plus tard 48h00 avant le début de la compétition (**priorité aux joueurs inscrits aux challenges précédents**). Réservations du repas pour le midi sont effectuées dans les mêmes délais. Les frais d'inscription s'élèvent à :
  - 14€ pour la compétition et le repas (6€ sans le repas)
  - 14€ par repas pour les accompagnants
- Tout désistement doit être signalé dans les mêmes délais (48h avant la compétition). **Après deux désistements consécutifs on perd la priorité**  
**Non-respect de cette règle : l'inscription et/ou de repas reste dû à l'Organisateur.**

### Les Cinq épreuves se dérouleront à :

#### **1 SOMZEE : LE DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021**

CORYN Christophe [christophe.coryn@gmail.com](mailto:christophe.coryn@gmail.com) TEL0475552132

#### **2 FLORENNES : LE DIMANCHE 20 FEVRIER 2022**

BOUCHAT Nicolas 0473357407 bouchatnicolas@hotmail.com

**3 PALETTE ST-LOUIS ROSEE : LE 20 MARS 2022**

Cédric DERBAISE 0496/51.86.80 cedricderbaise@proximus.be

**4 ERMETON TT : LE DIMANCHE 10 AVRIL 2022**

Fabienne CLEDA 0499/41.72.14 fabienne.cleda@gmail.com

**5 PING MOSAN HASTIÈRE: LE DIMANCHE 24 AVRIL 2022**

WILGOCKI Medhi Tel 0494433274 Wilgockitoiture@hotmail.be

Une suspension d'une durée de 5 épreuves pourra être proposée à la CPNV par le Comité des clubs du SUD impliqués. La CPNV décidera d'entériner ou non cette proposition et il n'y aura aucun recours contre cette décision. En cas de récidive : sanction alourdie et dossier transmis au CPN. En concertation avec la coordinatrice du Challenge des CINQ, la sanction est étendue à leur challenge.

**Le coordinateur général du Challenge est Fabienne CLEDA de la C.P.N.V.**

- Un classement général individuel sera établi à l'issue des **cinq** épreuves. Les résultats individuels obtenus dans les 4 meilleures épreuves seront repris pour le classement général final (la participation à au moins 4 épreuves est requise pour figurer dans ce classement général final). La cotation des points est du ressort des clubs organisateurs.
- Tout point non prévu dans le présent règlement sera réglé par la CPNV ou ses représentants désignés en concertation avec les responsables des clubs organisateurs pour prendre des décisions dans l'intérêt du bon déroulement de l'épreuve.
- Ce challenge est placé sous l'égide exclusive de la C.P.N.V. (décision du C.P.N.).
- Le présent règlement sera d'application pour les **cinq** épreuves et sera affiché dans chacun des clubs organisateurs.
- Les épreuves se dérouleront de la même manière, d'un commun accord entre les **cinq clubs organisateurs**.

IMPORTANT : TOUS LES ACTEURS DE CETTE JOURNEE (ORGANISATEURS, JOUEURS, SPECTATEURS, ...) SONT TENUS DE RESPECTER LES INSTRUCTIONS LES PLUS RECENTES SUR LES REGLES A APPLIQUER DANS LE CADRE DU DECONFINEMENT (voir les Sites officiels de l'A.F.FRBT et de NAMUR).

Pour la C.P.N.V.,

Freddy ROMAINVILLE,

Secrétaire

Pour l'Organisation,

Fabienne CLEDA,

Coordinatrice (Membre CPNV)